ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

personnes défavorisées

Question écrite n° 4515

Texte de la question

N'ayant jamais eu de réponse à la question écrite posée le 21 décembre 2004, lors de la précédente législature, M. Patrick Labaune souhaite attirer l'attention de M. le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité sur la situation des personnes qui ne peuvent bénéficier ni de l'assurance chômage ni du RMI, n'y étant pas éligibles. Il lui demande donc les aides auxquelles ils peuvent prétendre.

Données clés

Auteur : M. Patrick Labaune
Circonscription : Drôme (1re circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 4515
Rubrique : Politique sociale
Ministère interrogé : Travail, relations sociales et solidarité
Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 18 septembre 2007, page 5649
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)